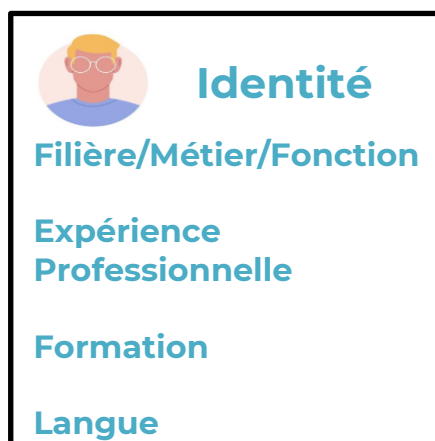


PRÊT À BRIEFER

L'info Prête-à-Partager aux équipes

**La Fiche Mobilité : un
outil indispensable à mon
évolution professionnelle**

La Fiche Mobilité, c'est quoi ?



La Fiche Mobilité est un support qui permet de créer son profil professionnel en quelques minutes. Elle donne l'occasion aux recruteurs de voir votre parcours, CV, lettre de motivation lorsque vous postulez à une offre d'emploi.

Pourquoi créer ma fiche ?

- Pour être visible par les recruteurs en recherche de compétences spécifiques
- Pour mettre en valeurs vos expériences professionnelles
- Pour mettre en valeur vos compétences
- Pour simplifier votre démarche de recherche d'emploi (vous n'avez pas à intégrer votre CV à chaque fois si votre fiche est bien remplie).

Comment créer ma fiche ?

Via la page d'accueil .Com1, se rendre sur :

- **M@p**, rubrique « Ma fiche mobilité »

ou

- **M@RH**, rubrique « Menu » et « Ma fiche mobilité »

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à l'ETC et/ou à la fiche dédiée sur le panneau d'affichage.